

Consignes de nettoyage et remise en place

Chalet rustique

La Fondation fait appel au savoir vivre et au bon sens des utilisateurs.

La salle doit être vidée de tout le matériel apporté par le locataire.

Les nettoyages suivants doivent être réalisés :

Cuisine - **FORFAIT***

Nettoyer la cuisine (plans de travail, évier, façades du mobilier, etc.).

Vaisselle, ustensiles et électroménagers - **FORFAIT***

Laver, essuyer et ranger la vaisselle et les ustensiles empruntés.

Nettoyer les électroménagers utilisés (fours, frigos, micro-ondes, etc.).

Toutes les boissons et denrées alimentaires laissées sur place seront jetées sans préavis.

Sols - **FORFAIT***

Passer l'aspirateur et laver le sol à l'intérieur du chalet.

Balayer le local annexe.

Tables et chaises intérieures - **FORFAIT***

Nettoyer les tables utilisées et les ranger comme indiqué sur les photos affichées :

- 6 tables en place dans la salle.
- 30 chaises empilées par 10.

Tables et chaises extérieures

Nettoyer les tables et bancs utilisés.

Les ranger dans le local annexe.

En cas de non-respect des consignes, des frais de pénalité pourraient être facturés par la Fondation des Evaux (cf. Art.11 du règlement et conditions de location).

Extérieurs

Nettoyer les grilles à chaud.

Vider le charbon dans la poubelle métallique.

Ranger les grilles, le bac et les supports dans le local annexe.

Laisser la poubelle métallique à l'extérieur.

Balayer la terrasse.

Ramasser tous les déchets y compris dans le jardin (mégots, gobelets, bouteilles, etc.).

Décorations et affichages

Retirer et jeter toute décoration (ballons, scotch, pâte à fixe, etc.).

Les confettis, punaises, agrafes, vis et clous sont interdits.

Déchets - **FORFAIT***

Les sacs des poubelles doivent être évacués à la fin de l'évènement dans les conteneurs devant la réception.

Tous les déchets doivent être triés dans les poubelles.

Les sacs à ordures, de tri et les produits de nettoyage sont fournis par la Fondation.

***FORFAIT NETTOYAGE - 120 CHF - disponible uniquement pour les séances de travail, séminaires et assemblées**

Si vous avez opté pour le forfait nettoyage, les prestations indiquées sont incluses. Le forfait nettoyage doit être demandé lors de la réservation.

Dans tous les cas, la salle doit être rendue dans un état de salissure acceptable. En cas de saleté excessive, un constat sera établi sur la base de photographies et le surcroît de travail facturé à raison de CHF 80.-/h.